

« La Réunion était trop peuplée. »

Dépassant 255 000 habitants en 1950, le total de la population paraît devoir, par extrapolation (...), atteindre 300 000 habitants en 1960, de telle sorte qu'à l'heure actuelle, la population s'accroît au rythme ahurissant de plus de 1 habitant à l'heure.

Rapport sur la Sakay, 1953

La Réunion est érigée en département par la loi du 19 mars 1946. Aggravée par l'isolement consécutif à la Seconde Guerre mondiale, la situation de l'île était des plus critiques avec une misère omniprésente, de rares infrastructures à bout de souffle, des exportations sucrières quasiment à l'arrêt, suite à la reconversion des plantations en cultures vivrières le temps du conflit. La « vieille colonie » se trouvait dans un état « pire que Madagascar » écrivait Jean Defos du Rau dans sa thèse « La Réunion, étude de géographie humaine », parue en 1960, où était aussi indiqué qu'un haut fonctionnaire avait déclaré à son arrivée dans l'île : « La Réunion est une faillite française ».

La question démographique dominait alors le débat public. La Réunion était effectivement très peuplée, et même pour certains, surpeuplée. Le Recensement général de la population de 1954 dénombrait 274 370 habitants, ce qui, divisé par les 2 512 kilomètres carrés de superficie de l'île, donnait une densité moyenne de 109 habitants par km². Mais, comme La Réunion était une île essentiellement agricole, la densité par kilomètre carré cultivé était plus appropriée, soit 542, ce qui tutoyait celle des deltas rizicoles de l'Asie des Moussons, référence alors incontestable en matière de surpeuplement.

Le « surpeuplement » que le dictionnaire Larousse définit comme étant un « peuplement excessif par rapport aux ressources exploitées d'un pays, d'un espace géographique » est une notion relative car il dépend du niveau et du mode de développement. Est-ce la population qui est trop nombreuse ou la mise en valeur insuffisante ? Y a-t-il « surpeuplement » ou répartition inéquitable des ressources ?

Mais c'était l'augmentation extrêmement rapide de la population qui obsédait les esprits au niveau mondial et, plus encore, localement. Devant l'explosion démographique constatée dans les pays du Tiers-Monde, les cris d'alarme fusent : « Nous allons à la famine » tel est le titre d'un ouvrage de René Dumont et de Bernard Rosier publié en 1966, ouvrage suivi d'un nombre incalculable d'autres sur le même thème, qui fait état d'« une situation absolument insoutenable » résultant de la distorsion entre « l'explosion démographique du Tiers-Monde » et « les perspectives de croissance de la production agricole ». Pour combattre cette surpopulation, nombre de pays sous-développés se lancent dans des politiques de limitation des naissances, les plus emblématiques étant le Japon, l'Inde et la Chine...

L'évolution démographique de La Réunion s'inscrit dans celle du Tiers-Monde. La population augmentait très vite sous l'effet d'un excédent naturel considérable, résultant d'une natalité très élevée conjuguée à une mortalité en chute libre. En 1952, La Réunion était championne du monde de la natalité avec un taux de 51,2 ‰ proche d'une fécondité naturelle. L'accroissement naturel atteignait ainsi 33,2 ‰, un taux qui fait doubler une population en 25 ans. Et, de fait, les perspectives de population étaient plus « alarmistes » les unes que les autres. Le V^e Plan national de développement économique et social estimait

en 1965 que la population atteindrait 450 000 habitants en 1970 et 757 000 en 1985 ! Un vrai tsunami démographique menaçait, croyait-on, La Réunion...

La forte natalité se traduit par la jeunesse de la population. Au recensement de 1967 les moins de 20 ans représentent 55,6 % de la population totale (contre un tiers en 2019). Une telle jeunesse de la population est vue par les « autorités », non pas comme une chance mais comme une menace. Il faut l'éduquer, la soigner, la nourrir et, plus tard, lui trouver un emploi alors que perdure la misère héritée de la période coloniale. Faute de quoi, la situation sociale, déjà catastrophique, s'aggraverait constituant un terreau fertile pour les revendications autonomistes portées par le Parti communiste réunionnais dans un contexte de guerre froide.

L'opinion dominante étant que la population était trop nombreuse pour les ressources disponibles, les politiques publiques visaient donc à augmenter les ressources et à diminuer le nombre d'habitants. Les multiples études consacrées aux potentialités agricoles, à la pêche, à la forêt, à l'industrialisation de l'île, ont conclu au constat de leurs limites. La voie économique semblant étroite, il semblait dès lors plus facile d'agir sur la démographie. Et d'abord de limiter les naissances par le recours à la contraception, alors freiné par la religion catholique et la législation de l'époque. La première n'autorise que des méthodes naturelles comme celle des températures qui détermine la période pendant laquelle la femme est féconde et l'abstinence sexuelle de mise. Les « accidents » n'étaient pas rares et sont venus au monde nombre de « bébés Ogino » du nom de l'inventeur japonais de la méthode usitée. La peur du surpeuplement a fait enfreindre la seconde. Les autorités ont autorisé le recours à des moyens contraceptifs

alors interdits en France comme la piqûre trimestrielle de « Depo Provera », utilisée dans les centres de planning familial. On en est même arrivé à certaines extrémités comme des avortements illégaux pratiqués dans une clinique de la ville de Saint-Benoît, parfois sans le consentement des intéressées. Le souci de limiter les naissances a aussi inspiré le dispositif de la « parité sociale globale » consistant à ne verser qu'une partie des prestations familiales aux familles sous prétexte de diminuer leur influence nataliste et de verser l'autre partie au FASSO (Fonds d'action sanitaire et sociale obligatoire) qui subventionne des actions collectives. Ainsi celle de l'Association réunionnaise pour l'aide juridique aux familles (ARAJUFA) qui, pour faire baisser les trop nombreuses naissances hors mariage, aide les mères abandonnées à engager des démarches en recherche de paternité à l'encontre de leurs séducteurs irresponsables.

La diminution de la population est aussi attendue de l'émigration. De façon limitée, une implantation agricole et familiale fut organisée dans les années 1950 à la Sakay (Madagascar) pour lutter contre la misère rurale des Hauts de La Réunion. Avec plus d'ampleur, à partir de 1962, elle se fait à destination de la France, pour éviter, pense-t-on, l'explosion sociale à La Réunion et, accessoirement, pour repeupler les campagnes nationales et fournir en main-d'œuvre l'industrie française.

Avec le recul, les craintes largement partagées d'un surpeuplement de La Réunion (et du monde) apparaissent peu fondées. Elles reposaient sur une double ignorance de l'époque, une de portée générale, la transition démographique, l'autre, plus spécifique, l'émergence d'une nouvelle Réunion. Globalement, la transition démographique débouche sur un

Le précédent de la SAKAY

Après une première prospection gouvernementale avortée en 1941, Français et Italiens négocient, en 1949, un accord afin que ces derniers réalisent une opération de colonisation agricole dans la région de la Sakay (du nom d'une rivière, sous-affluent de la Tsiribihina) située à 150 km au sud-ouest de Tananarive, dans le Moyen-Ouest malgache. Il s'agissait de conforter le peuplement blanc de la colonie et de développer la riziculture, ce que les Italiens savaient faire notamment dans la plaine du Pô.

L'accord n'a pas été conclu mais Raphaël Babet, député de La Réunion, reprend l'idée à son compte et au profit des paysans pauvres des Hauts de La Réunion (Petits Blancs). Il s'agissait d'installer des agriculteurs sur des exploitations familiales susceptibles de leur assurer un niveau de vie décent. Le 4 novembre 1952 arrivent les premiers colons et leurs familles. D'autres familles s'installeront de façon échelonnée jusqu'en 1965. Certaines abandonnent, mais d'autres les remplacent. On en comptera jusqu'à 183 en 1966, loin des ambitions initiales. Les colons sont formés sur place à mettre en valeur une terre latéritique, sur des plateaux situés à 900 mètres d'altitude, à l'herbe dure, aux arbres rares et aux vallons marécageux. L'opération est menée par la « section migration » du Bureau pour le développement de la production agricole (BDPA)*, remplacé en 1965 par la SPAS (Société professionnelle et agricole de la Sakay), une société d'économie mixte. Les travaux d'investissement sont financés par le Fonds d'investissement des départements d'Outre-mer (FIDOM). Les fermes créées de toutes pièces sont achetées par les colons qui empruntent auprès du Crédit Agricole avec la caution du département de La Réunion. On y élève des bœufs et des porcs ; on y cultive du maïs, du riz, du manioc ; on améliore les pâturages. La Sakay est une réussite technique (3^e élevage porcin du monde) et alimente en viande et en lait la capitale Tananarive. Un village-centre, Babetville, regroupe les services administratifs et financiers, les équipements sanitaires et sociaux, l'école et le collège.

Même si un millier de Malgaches bénéficiaient des installations de la Sakay (travail, école, soins), en 1977, le gouvernement de la « Grande Ile » exige le départ des 85 familles réunionnaises restantes qui perdirent leurs biens sans indemnisation. Les Réunionnais les plus âgés sont rentrés à La Réunion, la plupart se sont installés en France hexagonale et 6 familles incorrigibles, pour lesquelles l'histoire est un éternel recommencement, « remirent çà » en Guyane, à la Carapa, dans le cadre du « Plan Vert ».

Aujourd'hui, la Sakay est à l'abandon et ressemble à un village fantôme.

accroissement limité de la population. Elle consiste en un passage d'une démographie « traditionnelle » où la natalité et la mortalité sont élevées à une démographie « moderne » où ces deux indicateurs sont bas. Dans les deux situations, l'excédent naturel de la population est faible. Dans le Tiers-Monde comme à La Réunion, sous l'action des vaccinations et des médicaments en provenance des pays développés, la mortalité recule alors que la natalité reste forte, dégageant un excédent naturel important, responsable du « boom » démographique. Il s'agissait de la première phase de la transition démographique. Mais celle-ci est suivie d'une seconde phase, encore peu perceptible et mal connue à l'époque, au cours de laquelle la natalité baisse à son tour, amenuisant le croît naturel. Elle conduit à la fin de la transition démographique, constatée de nos jours dans une majorité de pays. Se fondant sur la révolution démographique endogène en Europe qui avait duré entre 100 et 150 ans aux XVIII^e et XIX^e siècles, les observateurs n'avaient pas vu venir la rapidité de la transition démographique dans le Tiers-Monde, survenue en quelques décennies, sous l'effet de l'amélioration de la situation sanitaire impulsée de l'extérieur.

Quant à La Réunion, elle allait changer de base. Par la départementalisation, puis par la construction européenne, elle devenait bénéficiaire de transferts publics importants autour desquels allait se structurer La Réunion actuelle. L'« île à sucre », rurale, façonnée par le système de plantation, laissera progressivement la place à une Réunion urbaine, à l'économie de rente, ouverte à l'immigration en provenance de la France hexagonale et des îles de l'océan Indien. Peuplée de 859 000 habitants selon une publication de l'Insee datant du 29 janvier 2020, La Réunion file vers le million d'habitants, soit quatre fois plus qu'en 1954, sans que nul n'agite encore le spectre d'un quelconque surpeuplement.

La misère : une constante à La Réunion à l'époque coloniale

Elle est une réalité dès la période de l'esclavage. Elle persiste après l'abolition de ce système d'exploitation. Les épidémies qui se multiplient dans la seconde moitié du XIX^e siècle (variole, choléra, peste) prouvent qu'elle s'est généralisée. Elles frappent sévèrement les affranchis de 1848, les engagés nouvellement importés, les Petits Blancs (Blancs appauvris), c'est-à-dire tous ceux qui vivent dans de sordides réduits, des paillotes à une ou deux pièces, au sol de terre battue, à proximité de leurs animaux. Sans lit, avec peu de vêtements, sans couverture, condamnés à coucher sur une natte posée à même le sol humide, ou sur quelques feuilles séchées, cette population miséreuse manque de tout. Lorsque dans les années 1860, la fièvre paludéenne s'abat sur la colonie, les miséreux restent les premiers concernés. Trois critères sont définis par l'administration en 1873 pour recevoir des aides, l'état de pauvreté comprenant les malheureux privés de travail en dépit des efforts faits pour en trouver, et tout chef incapable de suffire aux besoins de sa famille trop nombreuse, l'état d'infirmité, l'état d'abandon regroupant les

vieillards, les enfants et tous ceux qui ne peuvent trouver place dans un hospice. En 1914, lorsque le gouverneur Cor prend ses fonctions, il est touché par la misère qui accable toutes les localités de l'île. Pour lui, la population est affaiblie par la consommation de riz, de brèdes et de rougails. Pendant toute l'entre-deux-guerres la misère reste incontestable. Elle s'élargit entre 1940 et 1945. Comme elle ne reçoit plus de navires, elle doit désormais cultiver pour nourrir ses habitants. Faut de riz et de blé, tous doivent consommer le maïs et le manioc. Même les familles aisées doivent se plier au rationnement. À l'aube de la départementalisation, 80 % de la population réunionnaise est exploitée, mal payée, mal logée, sous-alimentée et n'a tiré encore aucun profit de l'école républicaine. En 1947, le premier rapport sur l'état économique et social de l'île souligne encore cette situation alarmante en indiquant que 5 000 mineurs relèvent de l'Aide sociale.